



LE CAHIER CONSEIL

Depuis le début des années 90 en Picardie, plus de 1 500 agriculteurs volontaires ont implanté des jachères environnement – faune sauvage et des haies.

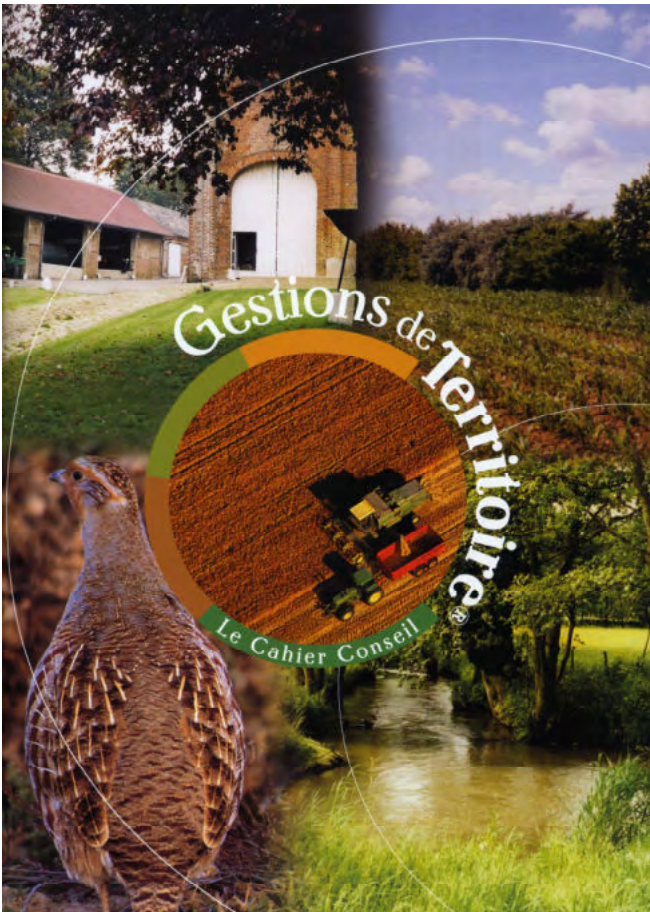
Dans le prolongement de ces dispositifs est né le concept

« Gestions de territoire ».

Il vise à concilier au quotidien sur l'exploitation agricole productions de qualité, environnement, faune sauvage et paysage. Cela ne s'improvise pas. 4 ans de réflexion et d'expérimentations ont été nécessaires en partenariat entre agriculteurs, forestiers, chasseurs et écologistes avec le soutien du Conseil Régional de Picardie.

Les agriculteurs picards ont maintenant à leur disposition un outil de diagnostic, un accompagnement personnalisé et un contrat d'aménagement de l'espace pour mettre en pratique le concept « agriculture durable ».

Ce cahier conseil est une pièce maîtresse du dispositif. Il amène les agriculteurs à se poser de nombreuses questions et à trouver, au-delà de recettes passe-partout, des solutions personnelles compatibles avec leurs projets.



En 72 pages, illustrées de plus de 100 photographies et schémas couleurs, de nombreuses questions sont traitées. Quels sont les intérêts des éléments fixes du paysage ? Où et comment les planter ? Quel entretien ? Quelle taille maximale de parcelle ne pas dépasser ? Comment gérer l'interculture ? Quelles bonnes pratiques agricoles adopter pour la faune et l'environnement ? Qu'est-ce que peut apporter la motivation cynégétique ? Quelle prise en compte du paysage au niveau du bâti agricole ? Comment au-delà de l'esthétisme associer qualité de travail et sécurité ? Quels sont les éléments à analyser avant tout projet de construction ? Qu'est-ce que peut financer un contrat « Gestions de Territoire » et comment le constituer ?

Bonnes recettes issues du terrain, conseils d'experts, adresses et bibliographie utiles sont ici réunis pour améliorer l'existant de manière pragmatique et avec un souci de progrès permanent. L'approche territoriale par sa globalité (paysage, biodiversité, qualité de l'eau, prévention de l'érosion) devient le socle de la réflexion et des actions menées. Ainsi, prendre en compte l'environnement ne s'oppose pas à la viabilité économique et devient même un atout dans une démarche qualité.

Deux exemples des pages intérieures :










1/ Les éléments paysagers, indispensables pour une agriculture moderne et durable

Les éléments paysagers structurent l'espace rural : chemins, haies, bosquets, arbres isolés, ripisylves, vergers, zones humides, prairies, talus, bandes enherbées, etc. Ils présentent un intérêt écologique fort, et leur suppression peut remettre en cause l'équilibre du milieu (exemple : perturbation hydraulique lors de la suppression de chemins, haies et talus). L'agriculture, activité gestionnaire principale de l'espace rural doit conserver, entretenir et développer ces éléments paysagers.

DIAGNOSTIC

- Entretenez-vous des aménagements paysagers ?
- En avez-vous mis en place ?
- Quelle part de la SAU représentent-ils ?
- Sont-ils de nature diversifiée (haies, jachères, bosquets, bandes enherbées, mares, etc.) ?
- Remplissent-ils un rôle précis : zones tampons, corridors écologiques, effet litière, etc. ?
- Y'aurait-il d'autres implantations judicieuses nécessaires ?

Des éléments paysagers variés...

		
→ Jachère pérenne non broyée l'été	→ Jachère Environnement Faune sauvage (JEFS)	→ Talus
		
→ Bosquets	→ Bandes enherbées	→ Bandes de recouplement
		
→ Cultures à gibier	→ Haies	→ Mares

...aux intérêts multiples :

- lutte contre le ruissellement et l'érosion
- préservation de la faune (lieu de vie, abri contre les intempéries et les prédateurs, nourriture, reproduction, circuit d'échanges et de circulation)
- maintien de la qualité de l'eau
- maîtrise des adventices et lutte contre la propagation des maladies
- diversification des paysages
- limitation des dégâts de gibier

13

5/ Allier esthétique, sécurité et qualité de travail

Les couleurs et le paysage

DIAGNOSTIC

- Les façades ou les toits de vos bâtiments sont-ils de teintes claires et/ou brillantes ?
- Les façades ou les toits de vos bâtiments présentent-ils des ruptures de teintes (en façade ou toit/façade) ?
- Ont-ils des couleurs aux tons similaires ou hétéroclites ?

Bien que la couleur ne soit qu'un élément d'intégration qui ne saurait suffire à lui seul, son emploi peut permettre d'atténuer, voire de transformer l'impact visuel d'un bâtiment dans le paysage. Le bâtiment doit pouvoir se glisser dans l'infinité de nuances qui composent le paysage. Un bâtiment sobre franchira les années sans se démoder.

On utilisera de préférence des couleurs :

- "terre" pour les parois : ocre, brun, rouge, gris, bleu...
- gris et bleus sombres pour les toitures

Il faut :

- éviter les associations de couleurs trop nombreuses
- différencier les couleurs des toitures de celles des façades
- choisir une couleur plus sombre pour la toiture que pour les murs

Les Conseils Gestions de Territoire

Quelques règles de composition pour une bonne utilisation de la couleur

	
→ Proscrire les couleurs brillantes qui réfléchissent la lumière et sont étrangères au paysage.	→ Eviter les toitures rapiécées, les alternances de matériaux injustifiées et les contrastes de couleurs.
	
→ Eviter les associations de couleurs trop nombreuses. La surabondance de couleurs attire le regard mais n'apporte rien à l'intégration et le résultat est parfois décevant. Deux ou trois tons suffisent généralement pour un bon résultat.	→ Choisir une couleur plus sombre pour la toiture que pour les murs. La couleur sombre des toits contribue à créer un lien visuel entre le bâtiment et le sol et à asséoir le bâtiment sur son site et dans le paysage.
	
→ Différencier les couleurs des toitures de celles des façades. La toiture et les parois de ce bâtiment sont très distinctes. L'effet visuel se traduit par une impression d'extension de la longueur du bâtiment et une réduction de sa hauteur.	→ Différencier les couleurs des éléments qui composent la façade (pocuments, portes et autres ouvertures) afin de contribuer à l'animation de la façade.

49

BON DE COMMANDE

Organisme / Nom :

Adresse de livraison :

Tel : Mail :

Désire recevoir une facture : oui non

1 exemplaire : 12 € TTC+ 2,90 € (frais de port)

2 exemplaires : 24 € TTC + 3,77 € (frais de port)

3 exemplaires : 36 € TTC +4,98 € (frais de port)

TOTAL€

Pour plus de 3 exemplaires, nous contacter

A renvoyer accompagné obligatoirement du règlement, par chèque uniquement à l'ordre de l'Agent Comptable de la CRAP à :

Chambre Régionale d'Agriculture de Picardie - Régis WARTELLE

19 bis rue Alexandre Dumas -80096 AMIENS CEDEX 3.

☎ : 03 22 33 69 33 - 📠 : 03 22 33 69 99 - E-mail : r.wartelle@picardie.chambagri.fr